

SEANCE PLENIERE DU CNIAE - 11 AVRIL 2013

Intervention CNEI - CHANTIER école

1. Une nouvelle étape porteuse d'espoir

- Aujourd'hui est une **étape importante pour l'IAE**. Nous attendions un nouveau souffle depuis de nombreuses années : le renouvellement du CNIAE, en « veille » depuis un moment, le lancement de la mission IGAS IGF, l'arrivée d'Emmanuelle Wargon à la tête de la DGEFP. Autant d'éléments encourageants qui rassurent les acteurs sur le rôle qu'ils espèrent pouvoir jouer dans la bataille contre l'exclusion et le chômage.
- Le **rapport de la mission IGAS IGF** est désormais terminé. Il a été transmis en avant-première aux réseaux : c'est un gage positif de la méthode de concertation amorcée par le gouvernement et qui dirigera, nous l'espérons, la préparation et la mise en œuvre de la réforme de l'IAE.
- Tous les acteurs présents aujourd'hui appelaient de leurs vœux un changement de braquet : l'IAE a fait ses preuves depuis 30 ans pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes exclues du marché du travail. Cependant, **elle a besoin d'un nouvel élan**. Aujourd'hui est le premier jour d'une nouvelle phase pour le secteur, qui agit dans un contexte économique et social toujours plus fragilisé. L'IAE répond à une demande : le système doit s'adapter à cette demande.

2. Le projet de développement des EI/ETTI et des ACI

- Les EI et les ETTI en France représentent :
 - 1200 entreprises
 - 80 000 salariés : 65 000 en insertion / 15 000 emplois permanents
 - 1 milliard de chiffre d'affaires
- Les ACI pour leur part représentent :
 - 1800 associations
 - Plus de 70 000 salariés dont 63 000 salariés polyvalents
- **Les entrepreneurs d'insertion sont des entrepreneurs**. On a tendance à l'oublier, mais c'est ce qui fait la richesse de ce modèle : mettre l'outil « entreprise » au service de l'accompagnement et de la formation des personnes éloignées de l'emploi. La dynamique entrepreneuriale de nos structures leur a permis de défricher de nouvelles activités, de concilier projet économique avec projet social et objectifs de développement durable.
- Cette dynamique doit se mettre aujourd'hui au service du développement de l'offre d'insertion face au développement de la **demande** d'insertion. Pas la peine de rappeler ici les chiffres du chômage et l'avancée de l'exclusion.
- La structuration de notre secteur est une réalité. La nouvelle branche des ACI innove avec un dialogue social associant les salariés en insertion et une démarche de certification de compétences.
- Cette ambition, cette nécessité, est au cœur du **Pacte pour l'insertion et l'emploi** lancé au printemps dernier. Nous proposons de créer les conditions pour tripler le nombre de personnes salariées dans les EI et les ETTI. Le Président de la République, le Premier ministre, le Président du Sénat, et 800 autres acteurs se sont associés à cette ambition.
- Ce projet résulte d'une équation simple : que sommes-nous capables de faire, nous, entrepreneurs d'insertion, face aux difficultés rencontrées par certains de nos concitoyens ? Est-ce qu'on reste au même niveau alors que la demande est grandissante, et que nous le voyons tous les jours dans nos entreprises ? **Nous pouvons faire plus**. Cette nouvelle étape est la première étape.
- Ce projet de développement, au cœur de la lettre de mission du rapport IGAS IGF de juillet 2012. Cette dimension est trop peu présente dans le rapport malgré notre ambition collective.

3. Rapport IGAS-IGF

- Premièrement, nous tenions à remercier le **gouvernement** d'avoir pris l'initiative de cette mission conjointe IGAS IGF lancée en juillet dernier. C'est un signe important et encourageant pour notre secteur. Cette première étape de diagnostic est désormais close. Il s'agit désormais d'avancer. Je ne rentrerai pas dans les détails de l'analyse des 500 pages du rapport, ce n'est pas l'objet de ce CNIAE, qui vise à s'accorder sur un cap et une méthode.
- Le rapport a privilégié un scénario de maintien et d'amélioration de l'existant au détriment d'une fusion des modèles. La mission a ainsi reconnu la **légitimité des différents modèles de l'IAE** et de la distinction du domaine non concurrentiel et du domaine concurrentiel, et la force du modèle EI/ETTI.
- Nous nous devons cependant de pointer **deux erreurs majeures**, qui ont pour tout vous dire fait bondir nombre de nos adhérents :
 - Erreur de méthode : appréciation du coût de l'insertion uniquement par le prisme dépense publique. Mais quid du coût réel de la mission d'insertion ? Quid des richesses créées ? Des coûts évités ? Cela revient à faire une analyse de l'insertion par le sport sans jamais parler de sport !
 - Erreur d'analyse : Diagnostic : 50% des EI/ETTI ont un résultat négatif ⇒ Conclusion : elles sont en bonne santé financière. Analyse contredite par les résultats du Baromètre publié hier par le CNEI : 62% des EI ETTI sont dans une situation fragile ou très critique ; 76% des entrepreneurs d'insertion voient l'avenir de leur entreprise comme incertain et inquiétant.
- Si les EI et les ETTI sont réellement au cœur du rapport, l'analyse des AI et des ACI est insuffisante pour proposer un diagnostic complet sur lequel baser des recommandations. En effet, analyser la difficulté du public accueilli uniquement à travers la durée d'inscription à Pôle Emploi ne permet pas de donner le reflet de la réalité.
- Enfin, certaines préconisations sont déjà mises en œuvre. Les ACI s'inscrivent dans une démarche de certification de compétences avec un CQP à destination des salariés polyvalents.

4. Des leviers pour le développement

- Le Grenelle de l'insertion de 2008 a été notre échec collectif : aucun changement réel n'est intervenu depuis. Ce rendez-vous manqué de 2008 doit être le rendez-vous réussi de 2013.
- Bien que l'analyse ne reflète pas la réalité de l'IAE, certaines des propositions du rapport sont des leviers à saisir collectivement pour multiplier les solutions et répondre à l'enjeu grandissant de l'exclusion.
- Parmi ces propositions, la plus centrale est celle d'une **aide au poste généralisée avec une partie modulable**. Nous n'étions pas favorables à la mise en place d'une telle modulation. Cependant, si c'est l'outil choisi pour donner un nouveau souffle à l'IAE, nous nous y associons. Le contexte est alarmant et nous impose à tous gouvernement, acteurs et représentants de l'IAE de travailler ensemble pour trouver des solutions dans l'esprit du dialogue social porté par le Président de la République.
- Le choix commun de Chantier école et du CNEI de contribuer à la réussite de cette réforme ne pourra se faire qu'à deux conditions :
 - La définition d'un montant socle en adéquation avec le coût de la mission socle d'insertion ;
 - L'indexation du montant socle des aides aux postes sur le montant du SMIC sur le modèle des entreprises adaptées ;
 - Des modalités ne remettant pas en cause les avancées actuelles dans le domaine notamment de la formation des salariés

5. Mesure urgente

- La santé des EI / ETTI, des ACI et de toutes les structures de l'IAE, ne leur permet plus d'agir contre le chômage et l'exclusion malgré les besoins. La réforme ne sera pas mise en œuvre avant 2014 : en attendant les structures luttent pour maintenir leur mission d'insertion.

- La Parlement avait voté une **mesure d'urgence lors du PLF 2013** à partir du constat des difficultés des EI ETTI. En abondant de 10 millions d'euros leur budget, les députés ont souhaité donner une bouffée d'oxygène aux entreprises, en attendant la réforme de l'IAE. Nous souhaitons l'application de cette mesure sans attendre le PLF 2014, comme il en a été décidé à l'assemblée.
- Nous proposons également d'utiliser les **fonds dédiés à l'insertion sous-consommés** chaque année pour soutenir les autres structures. Ces fonds s'élèvent en moyenne à 10 millions d'euros chaque année. Ce soutien permettra aux structures d'attendre sereinement la réforme.

⇒ Engagement de nos réseaux aux côtés du gouvernement et du CNIAE

Messieurs les ministres, Madame la Présidente, avec la crise les exclus sont tous les jours un peu plus nombreux. Derrière le mot « exclu » se cachent en réalité des situations et des besoins très différents. Les chantiers d'insertion, les entreprises d'insertion et les entreprises de travail temporaire d'insertion répondent à ces besoins différenciés. C'est par cette approche globale et ces outils complémentaires que le CNEI et Chantier école s'investiront pleinement, et dès maintenant aux côtés du gouvernement et du CNIAE. C'est collectivement que nous parviendrons au changement d'échelle du secteur de l'IAE, tant attendu et tant de fois promis.